

FRENCH VERSION

Accords

Tous les membres de la Guilde sont tenus de signer ces accords, déclarant qu'ils acceptent de suivre ces directives.

Le nom « Danses de la Paix Universelle »

Les danses ont été appelées par différents noms au cours de leur histoire ; à ce stade, elles sont formellement identifiées comme les Danses de la Paix Universelle. Les autres noms utilisés par Murshid SAM sont les danses derviches, les danses mantriques, les danses soufies, les danses chrétiennes, les danses angéliques, les danses mystérieuses et les danses spirituelles. Il a appelé l'ensemble de cette œuvre les Danses de la Paix Universelle... « J'enseigne les « Danses de la Paix Universelle ». (Samuel L. Lewis, [1](#))

Respect des danses

Les mentors, les leaders formés et les musiciens s'accordent à respecter l'intégrité des Danses et Marches de la Paix Universelle ainsi que de ceux qui suivent cette ligne de transmission. Il est demandé aux leaders de danse d'apprendre d'abord les Danses telles qu'elles ont été créées et transmises par leurs originateurs, et de respecter la demande des originateurs qui ont spécifiquement indiqué que leurs Danses ne devaient pas être modifiées. Ces demandes visent à préserver la transmission claire des phrases sacrées telles qu'elles ont été transmises, bien que parfois il puisse être nécessaire d'adapter une Danse pour répondre à des circonstances ou à des populations particulières (par exemple, travailler avec des enfants, des personnes âgées ou des personnes ayant des défis spécifiques).

L'autorisation de représenter des Danses et cycles plus avancés en public peut être obtenue directement auprès de leurs originateurs ou auprès de son mentor si celui-ci a reçu l'autorisation de l'originateur.

Être un leader de danse ne donne pas l'autorisation de guider le Zikr. Le Zikr est une pratique de la lignée soufie. L'autorisation de guider cette forme de méditation par le son et le mouvement est donnée par son guide soufi ; elle ne peut pas être prise de sa propre initiative. (Cependant, il est à noter que les leaders de danse peuvent inclure des Danses de Zikr dans le cadre d'un programme ou d'un événement de danse.)

Utilisation de la Bibliothèque de Ressources en Ligne pour la Danse

Les membres de la Guilde des Leaders s'engagent à télécharger les documents de la Bibliothèque de Ressources en Ligne uniquement pour leur usage personnel.

Cotisations de la Guilde des Leaders

Pour être membre actif et en règle de la Guilde des Leaders, il est nécessaire de maintenir à jour le paiement des cotisations annuelles. Ces cotisations sont le plus souvent payées directement à **Dances of Universal Peace International (DUP IN)** via [notre site web](#). Dans certains cas, les régions collectent les cotisations et les transmettent ensuite à DUP IN. [Adhérer à votre région DUP](#).

En cas de difficultés financières, les cotisations de la Guilde des Leaders peuvent être partiellement ou entièrement prises en charge grâce à un fonds établi à cet effet par des dons.

[Vous pouvez postuler ici.](#)

[Vous pouvez faire un don ici.](#)

Politique sur le logo

Le logo "cercle de cœurs" peut être utilisé par tous les membres de la Guilde des Leaders ainsi que dans le cadre des activités officielles de l'organisation. Veuillez consulter la [Politique sur le Logo](#) avant toute utilisation.

Politique Éthique

Lignes Directrices Éthiques

1. Nous, mentors, leaders et musiciens membres de la Guilde des Leaders, reconnaissons que nous pouvons être influencés par les parties moins saines de nous-mêmes concernant le pouvoir, la sexualité et l'argent. Par respect pour les danses et marches de la Paix Universelle, pour nous-mêmes et pour ceux qui dansent avec nous, nous nous engageons à agir de la manière la plus éthique possible en toutes circonstances. Nous nous engageons à être vigilants et, en cas de mauvaise conduite de notre part ou au sein de nos cercles, à suivre les processus décrits dans ces lignes directrices : chercher de l'aide et des conseils, approfondir continuellement notre propre processus de prise de conscience et de guérison, et honorer les autres comme nous aimerions être honorés.
2. Nous nous efforcerons d'être sensibles à la dynamique des relations interpersonnelles, notamment lorsque des déséquilibres de pouvoir existent ou peuvent être perçus. Nous convenons de ne pas utiliser nos rôles de leaders, mentors et musiciens pour manipuler, exploiter, rechercher un gain personnel ou demander des faveurs qui ne seraient pas autrement offertes. En tant que leaders de danse, nous nous engageons à maintenir la sécurité et l'intégrité du cercle dans son ensemble, tout en servant les intérêts de la communauté.
3. Les danses sont une pratique spirituelle qui peut éveiller de nombreuses qualités en nous, y compris des sentiments romantiques et sexuels. En tant que leaders, musiciens et enseignants, nous comprenons que même si de tels sentiments peuvent surgir, nous ne devons pas y donner suite. Nous convenons de ne pas poursuivre de relations sexuelles ou romantiques avec les participants lors des événements ou retraites de danse. Nous nous engageons également à ne pas agir de manière à tirer parti de la vulnérabilité des participants.
4. Les mentors s'engagent à ne pas avoir d'activités sexuelles avec leurs propres mentorés. Si de telles inclinations apparaissent, le mentor doit consulter son propre mentor dès que possible. En cas de poursuite d'une telle relation, le mentor accepte

de mettre fin à la relation de mentorat, et le mentoré devra trouver un nouveau mentor.

5. Nous serons honnêtes et directs dans nos transactions financières et veillerons à préciser les frais demandés ou les contributions attendues comme compensation raisonnable pour le temps, les dépenses et les déplacements liés au rôle de leader ou de mentor.
6. Nous nous efforcerons de pratiquer une communication respectueuse, claire et directe. Nous reconnaissons que toute forme de harcèlement – comportement offensant, intimidant, malveillant ou insultant – est un abus de pouvoir et est inacceptable dans le cadre des danses.
7. Nous ne consommerons pas d'intoxicants ni n'en serons sous l'effet lors de la conduite d'un événement de danse.
8. En cas de problème éthique concernant notre comportement, nous ferons de notre mieux pour le résoudre par l'introspection, l'écoute attentive, la parole habile, la recherche de conseils et le soutien. Nous consulterons notre mentor pour obtenir des conseils et de l'objectivité. Nous sommes conscients que des comportements inappropriés peuvent causer du tort aux autres membres de nos communautés de danse. Dans un esprit de maintien d'une communauté saine et sûre, nous nous engageons à assumer nos actes non habiles dans le cadre d'une procédure de plainte éthique. Nous convenons de ne pas adopter de comportement de représailles envers une personne exprimant une préoccupation ou déposant une plainte.
9. Lorsque des problèmes éthiques concernant le comportement d'une autre personne au sein du cercle surviennent, nous consulterons notre mentor ainsi que le mentor de cette personne (s'il y en a un) et nous pourrions contacter le Conseil de l'Éthique pour une consultation. Dans les situations éthiques impliquant un préjudice important, telles que, sans s'y limiter, l'exploitation de personnes vulnérables à des fins financières, une inconduite sexuelle ou l'utilisation des fonds de l'organisation à des fins personnelles, nous contacterons le Conseil de l'Éthique.
10. Lorsque nous, en tant que membres de la Leaders Guild, prenons connaissance qu'une personne subit ou a subi un comportement non éthique lors d'un événement ou d'une retraite de danse, nous informerons cette personne que toute personne ayant une préoccupation ou une question d'ordre éthique peut entamer le processus pour obtenir de l'aide en contactant le Conseil de l'Éthique.
11. Les mentors s'engagent à examiner les Lignes Directrices Éthiques avec chacun de leurs nouveaux mentorés, qu'ils soient danseurs ou musiciens, à répondre à toutes leurs questions et à confirmer que le mentoré a compris et accepté les lignes directrices, et qu'il a signé l'accord.
12. Nous, membres de la Leaders Guild, convenons de gérer les difficultés d'ordre éthique en conformité avec ces Lignes Directrices Éthiques.

Conseil de l'Éthique

Le Conseil de Guidance (GC) et le Guide Spirituel sélectionnent un groupe de mentors internationaux de divers âges pour former un Conseil de l'Éthique (EC). Les membres du Conseil de l'Éthique exerceront un mandat d'au moins trois ans. Le Conseil de l'Éthique offre une médiation, écoute les membres de la communauté de danse, les leaders, les musiciens et les mentors qui souhaitent discuter de questions éthiques, et reçoit les signalements d'incidents abusifs et de violations des lignes directrices éthiques. Le Conseil de l'Éthique et le Conseil de Guidance travailleront ensemble. Le Conseil de Guidance, en consultation avec le Guide Spirituel, confirmera chaque année les nominations au Conseil de l'Éthique.

Président du Conseil de l'Éthique: Abraham Sussman abraham.sussman@gmail.com

Présidente du Conseil de Guidance: Darvesha Victoria MacDonald
victoriadarvesha@gmail.com

Obtenir de l'aide

Tout danseur ou membre du Leaders Guild ayant des préoccupations concernant le comportement éthique d'un membre de son cercle de danse ou d'un membre du Leaders Guild est encouragé à en discuter avec son mentor (s'il en a un) et invité à entamer une discussion préliminaire avec le Conseil de l'Éthique et le Conseil de Guidance. Une écoute attentive, un traitement des informations, des consultations et/ou une médiation seront disponibles au cours de ces explorations. Si, à un moment donné, il est décidé qu'une violation éthique a eu lieu, la personne concernée peut déposer une plainte formelle pour éthique.

Le Conseil de l'Éthique et le Conseil de Guidance traiteront chaque situation dans l'espoir de parvenir à une solution créative et réparatrice bénéfique pour toutes les parties impliquées.

Ni le Conseil de Guidance ni le Conseil de l'Éthique n'est un organisme juridique ou quasi-juridique. Les deux Conseils fonctionnent sur la base de la confiance, de la collaboration, du consentement et du respect mutuel. Si le CE ou le GC perçoit que des questions juridiques peuvent être impliquées, les parties seront orientées vers les autorités compétentes.

Toutes les personnes impliquées dans un processus éthique maintiendront une stricte confidentialité.

Les leaders de danse peuvent souhaiter mettre cette Politique d'Éthique à la disposition de leurs cercles de danse et de marches et/ou créer leur propre matériel écrit.

Guider des Cercles et des Événements

Faire partie des responsabilités d'un leader de danse consiste à guider et à protéger les participants lors de leurs événements de danse. Un des objectifs des Danses, selon Murshid SAM, est d'accroître la joie. Tout comportement, commentaire ou attitude dans un cercle ou un événement qui réduit la sécurité et la joie des membres du cercle est contraire à cet objectif.

Les leaders de danse sont responsables du cercle. Cela ne signifie pas qu'ils doivent patrouiller, mais plutôt qu'ils doivent être à l'écoute des participants individuels et du cercle dans son ensemble. Pour élargir notre conscience et nous libérer des contraintes de la personnalité et des conditionnements sociaux, nous devons nous sentir en sécurité et libres ! Si le comportement de quelqu'un empiète sur ce sentiment de liberté et de sécurité, cela doit être abordé.

Chaque individu, chaque leader, chaque cercle et chaque situation est unique. Le leader doit être attentif, détecter les signaux d'alerte, et prendre les mesures nécessaires si requis. Ces actions peuvent inclure la définition de directives, des commentaires, et parfois des interventions.

La manière dont les leaders de danse assurent cette sécurité leur appartient, et chaque leader (ou équipe de leaders) gère les situations délicates ou difficiles à sa manière. Voici cependant quelques suggestions :

1. Les leaders de danse pourraient souhaiter informer les participants qu'ils sont censés être sensibles aux limites des autres tout en étant responsables de définir et de maintenir leurs propres limites.
2. Parfois, les leaders de danse peuvent ressentir le besoin d'informer les participants des comportements précisément attendus et acceptés dans des catégories telles que l'inconduite sexuelle, l'usage de drogues et d'alcool, la provocation, l'agression verbale et les dynamiques de pouvoir.
3. Lors des événements DUP, les leaders pourraient vouloir désigner une personne ou une équipe (eux-mêmes ou quelqu'un qu'ils désignent) qui soit disponible pour offrir un soutien physique, émotionnel ou spirituel à ceux qui en ont besoin. Parfois, l'énergie générée lors d'une danse éveille des énergies qui ne sont pas toujours faciles à intégrer. Il peut également arriver que quelqu'un soit confronté à un défi en raison de quelque chose qui s'est passé pendant l'événement. Les participants devraient savoir qu'il existe une personne à qui ils peuvent parler. Les leaders de danse pourraient envisager de fournir un numéro de téléphone et une adresse électronique d'une personne locale, ainsi que les coordonnées des présidents du Conseil d'éthique et du Conseil de guidance. Ils pourraient également envisager de mettre ce document à disposition.

Signature:

I _____ (Nom Prénom) a lu ces Accords Éthiques et m'engage à les appliquer.

(date) _____